

CHRONIQUE DE PRÉVENTION INCENDIE



Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1900 poste 3
prevention@cooptel.qc.ca



Par : Claude Lemire Tpi.

Les visites préventives dans vos résidences

Déjà 15 ans que nous allons vous rencontrer chez vous, pour échanger sur la prévention des incendies. Sauf en 2020 et 2021 où plusieurs d'entre vous ont complété un formulaire d'autodiagnostique, c'est dans près de 400 foyers que nos pompiers sont accueillis annuellement. En 15 ans, nous avons observé de grands changements technologiques mais aussi des changements dans vos habitudes. Avec le temps, vous avez remplacé vos avertisseurs de fumée par de nouveaux plus performants. Dans certains cas, vous n'avez plus de pile à remplacer et plusieurs avertisseurs iront même jusqu'à vous avertir lorsque vous devez les remplacer. Plus sécuritaires, vos chandelles parfumées ont fait place aux diffuseurs et comme les fumeurs sont moins nombreux, les briquets et allumettes se font de plus en plus rares. La cuisson à l'air chaud (air fryer) a pris la place de plusieurs friteuses et chaudrons d'huile. Tous ces changements aident à rehausser le niveau de sécurité de vos résidences. Merci !

Si vous faites partie des 446 résidents chez qui nous irons en 2023, sachez que nos pompiers s'assureront que vous avez bien un avertisseur de fumée à chaque étage. Qu'ils ne sont pas périmés (moins de 10 ans) et qu'ils fonctionnent bien. L'avertisseur de monoxyde de carbone, quant à lui, est requis dans chaque logement où un appareil à combustion est présent tels, un poêle à bois, aux granules, une fournaise à l'huile, au bois, au gaz, etc. Aussi, il est requis d'en installer si vous avez un garage ou un atelier de petits moteurs annexé ou dans votre résidence. Rappelez-vous, ce détecteur ne doit pas être à proximité de l'appareil mais bien de vous !!!

Le monoxyde de carbone est un gaz très sournois, car vous ne le verrez pas, ne le sentirez pas et ne le goûterez pas. Il peut s'accumuler dans votre maison à tout moment sans que personne ne s'en rende compte. Seul un avertisseur de monoxyde vous avisera qu'il y en a trop dans l'air, qu'il faut sortir dehors et faire le 9-1-1. N'oubliez pas que ces deux appareils ne requièrent pas d'analyse de votre part, S'ILS SONNENT, SORTEZ et faites le 9-1-1.

Les fausses alarmes incendie

Votre service incendie tient des statistiques sur ces interventions et nous sommes heureux et extrêmement fiers de constater que malgré l'augmentation significative de la population, qui est responsable d'une grande majorité des fausses alarmes, nous avons réussi, dans les 15 dernières années, à diminuer de plus de la moitié ce type d'intervention. Votre vigilance additionnée aux chroniques de prévention, aux bouches à oreilles, aux messages dans les médias sociaux, aux rencontres dans les écoles, les garderies et les résidences pour aînés, ne sont que quelques exemples de gestes qui ont permis cette diminution. En plus de réduire le nombre d'exposition aux dangers de vos pompiers, ce sont aussi des économies \$\$\$ considérables pour votre municipalité. BRAVO !!!

Abonnez-vous à notre page Facebook. Celle-ci vous informe de différents sujets reliés au monde de l'incendie.



Nous vous remercions de prendre le temps de lire nos chroniques.

Votre service de prévention incendie est là pour répondre à vos interrogations.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le (450) 532-1900 # 3 pour toutes questions.